

## COMPTE RENDU NON THÉMATIQUE



NGUYEN Phuong Ngoc, 2012, *À l'origine de l'anthropologie au Vietnam. Recherche sur les auteurs de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.* Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. Sociétés contemporaines, 260 p., annexes, bibliogr., index (Estelle Prébolin)

L'ouvrage *À l'origine de l'anthropologie au Vietnam...* retrace l'émergence de la pensée anthropologique et moderne vietnamienne au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. L'auteure, sociologue spécialisée en anthropologie du Vietnam actuellement Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille (France), s'efforce de cerner dans l'histoire nationale vietnamienne les prémisses et les biais qui octroyèrent aux lettrés les conditions *sine qua non* de s'accaparer « une science nouvelle comme l'anthropologie [qui] ne peut sans doute pas surgir du néant » (p. 9-12). Tout en limitant au maximum les résidus (trans)historiques, la teneur de l'ouvrage réside dans l'observation et l'étude d'archives (journaux, dictionnaires, comptes rendus) et autres textes (poésies, prose, etc.) produits par des lettrés formés dans les institutions franco-vietnamiennes et révélateurs d'interactions entre modernité européenne et culture vietnamienne.

L'auteure part du constat de la création de l'École française d'Extrême-Orient, moteur de développement des sciences humaines. Elle dénoue les intrications « d'une volonté politique ambitieuse que celle du développement des sciences sociales » au Vietnam (p. 11). Plus précisément, l'ouvrage porte sur la manière dont, au début du XX<sup>e</sup> siècle, se sont tissées et entretenues les relations entre les sociétés d'orientalistes français et les associations d'intellectuels vietnamiens. Par l'entremise de structures éducatives prestigieuses offrant à ces derniers un accès privilégié à la recherche (Sorbonne, Collège de France), il s'agissait pour l'auteure de produire un trait d'union entre les traditions intellectuelles françaises et vietnamiennes, considéré comme le levier d'un incroyable changement qui contribua, selon Nguyen, à la formation de spécialistes professionnels autrement plus qualifiés que les savants de cabinet.

Cet ouvrage est le fruit d'une recherche de longue durée (presque dix ans) menée dans des archives datées de 1900 à 1945, écrites principalement en *quoc ngu* (écriture romanisée de la langue vietnamienne) et en français. La méthode développée est comparable à la généalogie de type foucaldienne (p. 10-11). Au fur et à mesure de sa lecture, l'ouvrage introduit les prémisses et les mécanismes d'une pensée moderne, d'une rationalité et d'une certaine conception de l'altérité dérivées de l'Occident au Vietnam. Ce projet civilisateur scelle une volonté de changer les mœurs et de faire fi de la tradition, considérant que « les coutumes pourries ne sont pas écrites dans le livre céleste » et que l'« on peut les changer, si les individus pensent à civiliser le peuple » (p. 121).

*De facto*, l'intérêt émergent de l'intelligentsia vietnamienne pour le versant à la fois bureaucratique, juridico-administratif et politique semble résistant et important pour ce qui est des sociétés annamites ou de l'Indochine. Toutefois, l'auteure souligne combien les recherches des docteurs vietnamiens font montre d'une relative ambiguïté par rapport à la culture traditionnelle, cherchant à protéger la tradition annamite et confucéenne en déliquescence tout en mettant au rebus certains pans de la tradition. L'auteure fait de ce phénomène sous tension le

stigmaté de certains « changements introduits par la colonisation dans la société vietnamienne » (p. 103). Dans cette perspective émerge progressivement une conscience de classe invisible jusqu' alors – l'auteure distinguant quatre classes et genres, dont les rôles afférant à la femme et la jeunesse priorités dans la tradition confucéenne. Par ailleurs, l'origine sociale et lettrée de certains intellectuels est incertaine et semble relever davantage du mythe que de la réalité, ce qui serait, selon l'auteure, de coutume à l'époque. Ceci contribuerait à rendre caduque et fortuit le contenu des informations d'archives.

Ce type d'analyse est à double tranchant, en ce qu'il tend de prime abord à perdre le lecteur dans un amalgame de citations et de références tirées d'une pensée dont on entrevoit difficilement les tenants et les aboutissants, les causes, les conséquences ou les intentions. En cela, il est une production efficace de l'étude en archives (au sens où l'entendait Stoler en 2002), mais rend de la lecture laborieuse pour le néophyte. Considérant de surcroît que ce travail ne se revendique pas nécessairement d'une recension exhaustive destinée au chercheur aguerri (p. 89), on se questionne sur la pertinence d'un ouvrage qui tend difficilement à traduire, via son recensement, le sens d'un classement antérieur produit par un entendement non clairement explicité, ni analysé. L'analyse en archives des coutumes locales serait peut-être plus appropriée, évitant ainsi les écueils d'une certaine anthropologie politique qui se contente d'assimiler le pouvoir à son cadre bureaucratique (Das et Poole 2004).

## Références

DAS V. et D. POOLE (dir.), 2004, *Anthropology in the Margins of the State*. Santa Fe, School of American Research Press.

STOLER A.L., 2002, « Colonial Archives and the Arts of Governance », *Archival Science*, 2: 87-109.

*Estelle Prébolin*  
*Université de Montréal, Montréal (Québec), Canada*  
*Université Paris 1, Paris, France*